



La Lettre de la SFEROV

Bulletin de liaison n°39 . Janvier 2010

Le mot du président

Chers confrères , je vous souhaite une excellente année 2010 ! Une année riche en satisfactions personnelles et ophtalmologiques . La SFEROV essaiera d'y contribuer en vous apportant l'information et la formation nécessaires à travers ses ateliers , son site internet ses bulletins ,son inimitable Recueil d'Actualités génétiques et son congrès .

Un congrès à l'Ecole vétérinaire de Toulouse consacré aux complications celles que nous avons tous rencontré et que nous apprendrons à éviter .

Conscients de la valeur de nos formations et de nos diplômes nous défendrons « l'identité nationale » , l'aspiration légitime de tout citoyen européen à acquérir des diplômes dans la langue de son pays et l'organisation en réseaux de compétence puisque la directive »services »nous y invite.

Que cela ne nous détourne pas de la dimension européenne de l'ophtalmologie vétérinaire :

Même si les cotisations SFEROV et ESVO sont maintenant séparées , je vous invite à renouveler votre inscription à l'ESVO , pour bénéficier de l'accès au site esvo.org intéressant par sa collection de diapos ,son forum et son outil d'auto-évaluation , pour le tarif d'inscription préférentiel au congrès ESVO (Dublin 12 au 16 mai 2010) Il serait dommage que les français ne représente plus un des groupes les plus important au sein de cette société de praticiens passionnés d'ophtalmologie .

Que 2010 soit une année fructueuse pour notre SFEROV : réaffirmons la joie d'y partager nos connaissances et la force d'y défendre nos convictions .

Marc Verneuil

COTISATION 2010

Pour ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation SFEROV 2010, vous trouverez un rappel des modalités à la fin de ce bulletin.

JOURNEES D'ACTUALITES 2010

Le prochain congrès de la SFEROV se tiendra les vendredi 10 et samedi 11 septembre 2010 à l'ENV de Toulouse.

Le thème principal « **les complications** » sera accompagné d'interventions sur l'imagerie, la génétique et les actualités.

MHOC SONDAGE

Résultat du sondage express qui figurait dans le dernier bulletin de liaison : 88,57% des suffrages exprimés manifestent leur désaccord avec la commission MHOC qui ne montre aucune volonté de valoriser les praticiens agréés par sa propre organisation.

Certains ont voulu réduire ce sondage à une coupable recherche d'absolution à une erreur, ou une maladresse, d'un confrère. Ceux là avaient mal lu : il s'agissait bien et sans ambiguïté de profiter de cette occasion pour s'inquiéter de l'absence d'avenir européen de l'organisation française MHOC. Du temps d'Edgar Faure, on se préoccupait de savoir si les girouettes politiques tournaient seules, ou à cause du vent... en 2010, les girouettes sont solidement fixées, j'allais dire rouillées, sur leur axe. De peur de voir le vent venu d'ailleurs tourner sans prévenir... C'est pour cela que plus rien n'avance ; les pitoyables atermoiements du cursus vétérinaire français devraient pourtant rassurer tout le monde : la dose létale est difficile à atteindre, même avec beaucoup de récidives pugnaces !

Trêve de plaisanterie, pour s'exempter de la première réunion MHOC, il fallait au moins un certificat médical, la troisième (réunion MHOC) n'est même pas encore envisagée, pas plus d'ailleurs qu'une réunion de la commission, et ce malgré les demandes réitérées par des confrères, y compris par des membres de la commission.

Pendant ce temps, certains présidents de clubs de race publient des listes fantaisistes, d'autres négligent délibérément les directives scientifiques pour établir des règles à visées électoralistes, et on vient de voir demander « la tête » d'un praticien agréé...

La situation va se dégrader tranquillement sous les regards compassés... chronique d'une mort annoncée ?

ATELIERS

Il reste quelques places pour l'atelier d'implantation le 10 Avril à Toulouse

LE BUREAU est à votre disposition pour toute information

M. VERNEUIL : Président

P. LAZARD : Vice Président (relation avec les instances nationales)

P.E. LALLEMENT : Trésorier

P . PILORGE : Secrétaire

T. DULAURENT : Secrétaire adjoint (Ateliers)

Membres

B. CANTALOUBE :

P. DURIEUX :

F. GOULLE :

V. MEUNIER :

A. REGNIER : membre coopté consultant scientifique.

P.F. ISARD : membre coopté consultant scientifique et questions MHOC.

COTISATION SFEROV 2010

Son montant est inchangé par rapport à 2009. Elle vous permet comme chaque année de recevoir gratuitement un Recueil d'actualités sur les tests ADN mis à jour en janvier 2010, et de bénéficier d'une réduction sur votre inscription au congrès SFEROV.

ATTENTION IMPORTANT

***Les cotisations sont recevables jusqu'au 28 FEVRIER au plus tard auprès du trésorier PE LALLEMENT**

***Vos coordonnées postales, téléphoniques et mail sont indispensables.**

***Tout changement de vos coordonnées en cours d'année doit être adressé directement au trésorier.**

Bulletin d'adhésion 2010

à renvoyer accompagné obligatoirement du règlement correspondant à :

P.E. LALLEMENT. Trésorier SFEROV

Clinique Vétérinaire. 20 avenue des Tignes. 06400 Cannes

Tel : 04 93 39 07 27

Fax : 04 93 68 35 58

@ : pelallement@aol.com

NOM, Prénom.....

Inscrit à l'Ordre des Vétérinaires sous le numéro.(si première adhésion)

:.....

Adresse Professionnelle (en cas de changement ou de première adhésion)

:

.....

.....

TélFax :.....

E-mail (**écrire très lisiblement SVP**):

La liste des inscrits à la SFEROV pour l'année en cours est consultable sur le site web :

www.sferov.org

Cela permet à chacun de pouvoir vérifier l'état de sa cotisation (aucun reçu n'étant

prévu, sauf demande expresse)

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient visibles sur le site web veuillez

nous le préciser :

Coordonnées visibles : OUI NON

Année d'obtention du CESOV, ou mention du diplôme équivalent (si première

adhésion) :.....

Je soussigné Dr.....certifie avoir pris connaissance des statuts de

la SFEROV

(consultables sur le site web : www.sferov.org)

m'engage à payer la cotisation de l'année 2010 qui s'élève à : **60 €**

Règlement à l'ordre de la SFEROV

.....

A conserver pour votre comptabilité :

Adhésion SFEROV pour 2010 payée le :(60 €)

Chèque n°..... Banque

La TVA n'est pas récupérable sur ces règlement